



Association suisse des essais non destructifs

Demande de renouvellement de la certification selon

SN EN ISO 9712

Données personnelles:	Demandeur de certificat: Nom: Prénom: No d'identification ASEND: (si disponible) Rue / No.: CP / Lieu: Date de naissance: Tel. (Privé): E-Mail (Privé):	Employeur: Employeur: Rue / No.: CP / Lieu: Tel.: E-Mail: Supérieur:												
Photo du														
Domaine de renouvellement:	<table><thead><tr><th>Méthode</th><th>Niveau</th><th>Fabrication [M] (c f w t wp)</th><th>Service [S] (c f w t wp)</th><th>Maintenance ferroviaire [R] (c f w wp)</th><th>Aéronautique [A] (c f w t wp)</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr></tbody></table> Seulement pour TT ☐ Construction ☐ Electronique ☐ Industrie	Méthode	Niveau	Fabrication [M] (c f w t wp)	Service [S] (c f w t wp)	Maintenance ferroviaire [R] (c f w wp)	Aéronautique [A] (c f w t wp)			☐	☐	☐	☐	
Méthode	Niveau	Fabrication [M] (c f w t wp)	Service [S] (c f w t wp)	Maintenance ferroviaire [R] (c f w wp)	Aéronautique [A] (c f w t wp)									
		☐	☐	☐	☐									
Annexes nécessaires:	☐ Copie du certificat et ☐ Dossier pour le système structuré de crédit (toutes les niveaux) ou ☐ examen practice (à l'occasion recertification): Date: Centre d'examen: Les signatures confirment - qu'il existe une preuve continue de l'activité de test au cours des 5 dernières années conformément à la directive SGZP, chapitre 8.1.c) sans aucune interruption significative dans les secteurs industriels et de produits demandés. - qu'une preuve examen d'acuité visuelle du datée de (pas plus d'un an) et une preuve valide de la vision des couleurs datée (pas plus de cinq ans) selon la directive SGZP, chapitre 5.1 sont disponibles et remplis sans restriction. En cas de restrictions, celles-ci doivent être documentées pour l'organisme de certification. - que le règlement de l'examen SGZP (voir page 3) soit pris en compte et sera respecté Les preuves pertinentes peuvent être demandées à l'organisme de certification.													
Facturation	☐ à l'adresse de l'employeur	☐ à l'adresse privée												
Adresses d'envoi	Adresse d'envoi du certificat: Employeur: Nom: Rue / No: CP / Lieu: Adresse de facturation: (si différente)													

Notez et Signé au dos!

Erstellung / Revision		Prüfung und Freigabe		Dokument Nr.:	SGZP-Form-003-f
Datum:	09.12.2025	Datum:	01.01.2026	Revisions Nr.:	5
Durch:	R. Klieber	Durch:	Vorstand	Seite:	1 von 3



Association suisse des essais non destructifs

Demande de renouvellement de la certification selon

SN EN ISO 9712

Lieu / Date / Signature	Demandeur	☐ supérieur ou ☐ tuteur (selon la directive SGZP, point 1.6)
		No. de certificate de tuteur:
A remplir par l'expert désigné par l'ASEND (fourni un renouvellement par examen practice)		
Décision:	L'examen practice et ☐ réussi ☐ non réussi	
Lieu / Date / Signature		
A remplir par le responsable de la certification		
Décision:	Les conditions de certification sont ☐ remplies ☐ non remplies	
Lieu / Date / Signature		

Je donne mon accord,

- pour que mes données comme le nom, la date de naissance et les données de certification soient stockées électroniquement
- et que le nom, le domicile ainsi que les données concernant la certification puissent être publiés.

Je déclare mon accord,

- avec les conditions applicables du programme de certification selon le manuel assurance qualité de l'ASEND
- ainsi qu'avec le domaine de validité de la certification

J'assure de communiquer par écrit à l'ASEND,

- si des données sur le certificat sont fausses ou incomplètes
- si je ne remplis plus les conditions nécessaires pour la certification
- ou s'il est nécessaire de modifier mes données pertinentes pour la certification

J'assure,

- que la certification ne sera pas utilisée dans une manière, qui pourrait discréditer l'organisme de certification,
- qu'après la suspension ou le retrait de la certification, toutes les indications sur la certification seront supprimées et que les certificats correspondants seront retournés, que l'employeur et les autres parties concernées seront immédiatement informés,
- que des certificats ne seront pas utilisés abusivement,
- qu'à tout moment de mon activité professionnelle, j'ai été en possession d'un certificat d'acuité visuelle en cours de validité,
- que je tiens à jour une preuve écrite d'activité professionnelle continue

Je me déclare d'accord,

- à respecter les règles d'éthique professionnelle pour le personnel CND selon le manuel assurance qualité de l'ASEND, tant que je suis titulaire d'un certificat de l'ASEND

Je reconnais,

- que l'organisme de certification ASEND reste le propriétaire unique des certificats, et
- que l'ASEND se réserve le droit de déclarer un certificat comme invalide, si j'enfreins les règles mentionnées auparavant

Lieu, Date

Signature du demandeur (personne à certifier)

Erstellung / Revision	Prüfung und Freigabe	Dokument Nr.:	SGZP-Form-003-f
Datum:	09.12.2025	Datum:	01.01.2026
Durch:	R. Klieber	Durch:	Vorstand
		Revisions Nr.:	5
		Seite:	2 von 3



Règlement de l'examen ASEND:

- Si le candidat ne se sent pas suffisamment en forme pour passer l'examen, il doit en informer le centre d'examen avant l'examen. Dans ce cas, l'examen est considéré comme non passé
- Aucun appareil mobile (téléphone, montre intelligente, lunettes intelligentes, SMS et photo) n'est autorisé. Tous les appareils doivent être éteints et rangés
- L'examen est un travail individuel. Copier ou demander des renseignements à d'autres candidats à l'examen, etc. ne sont pas autorisés
- Les crayons à papier ou les stylos à bille à encre rouge ne sont autorisés
- Aucune aide non autorisée n'est permise
- Aides autorisées pendant l'examen:
 - Examen pratique: selon le sujet (par exemple normes, calculatrice)
 - Rédaction de procédure: selon le sujet (par exemple normes, calculatrice) (uniquement niveaux 2 et 3)

Le non-respect du règlement de l'examen entraîne l'exclusion du candidat de tous les examens ASEND pendant une durée d'une année.

Autres dispositions:

- Si l'examen est réussi et qu'une demande de certification correspondante est faite, un certificat de l'ASEND sera délivré. Le certificat reste la propriété de l'ASEND et peut être retiré par celle-ci en cas d'utilisation frauduleuse (violation des règles de déontologie professionnelle).
- Si le candidat n'est pas d'accord avec le déroulement ou le résultat de l'examen, une "réclamation concernant le déroulement" ou une "réclamation concernant le résultat" peut être adressée par écrit au secrétariat de l'ASEND immédiatement après l'examen ou dans un délai de 30 jours après l'examen (SGZP QHB chapitre 10) par:
 - email à: office@sgzp.ch ou
 - courrier à:
SGZP-ASEND, Association suisse des essais non destructifs
Richtistrasse 15
8304 Wallisellen

La demande de réclamation doit être engagée par le candidat.

Erstellung / Revision		Prüfung und Freigabe		Dokument Nr.:	SGZP-Form-003-f
Datum:	09.12.2025	Datum:	01.01.2026	Revisions Nr.:	5
Durch:	R. Klieber	Durch:	Vorstand	Seite:	3 von 3